



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Chaines privées

Question écrite n° 3110

#### Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication , des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, s'il est dans ses intentions de supprimer une chaine generaliste. En effet, suite a ses declarations d'aout indiquant qu'il y avait « une chaine, voire deux, generalistes de trop », des rumeurs persistantes annoncent la disparition prochaine de La Cinq. Il lui demande, enfin, si elle estime necessaire que la chaine precitee soit supprimee.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il n'appartient pas au ministre de la communication de decider du nombre de chaines generalistes qui doivent intervenir dans le secteur audiovisuel. Il ne peut que constater au vu de l'experience, que la concurrence que se livrent les societes de television sur les memes types de programmes a entraine des surcouts extremement importants mais n'a pas permis une plus grande diversite de l'offre ni une meilleure qualite des emissions. C'est un des problemes majeurs qui se posera a la future instance de regulation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Houssin Pierre-Remy](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3110

**Rubrique :** Television

**Ministère interrogé :** communication

**Ministère attributaire :** communication

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 octobre 1988, page 2708